

Justificatifs admissibles selon le motif fourni

Motif à [reporter en page 1](#) de votre **demande de chèque de banque**.

Motif du chèque	Pièces justificatives à fournir uniquement pour un chèque de banque supérieur ou égal à 20 000 €
Transfert vers un autre compte à mon nom	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire* ou • Pour les contrats d'épargne : <ul style="list-style-type: none"> - Copie du contrat d'épargne bénéficiaire du virement ou, - Attestation d'ouverture du compte au nom du client par l'organisme bénéficiaire du virement
Achat de bien immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • Compromis précisant le prix de vente et la nature précise du bien acheté ou • Attestation notariale, décompte notarié ou • Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire si le bénéficiaire n'est pas le rédacteur de l'attestation ou du compromis*.
Achat de véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Achat à un professionnel : <ul style="list-style-type: none"> - bon de commande ou facture • Achat à un particulier : <ul style="list-style-type: none"> - facture établie par le vendeur et relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.
Achat de biens de consommation autres	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de commande ou facture pro forma ou • Facture ou bordereau d'achat ou • Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire si le bénéficiaire n'est pas le rédacteur du bon de commande ou de la facture ou du bordereau d'achat*.
Donation, transmission de patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation notariale, ou • Acte sous seing privé (acte rédigé et signé par des particuliers sans la présence d'un notaire) et relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.
Prêt à un tiers	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de prêt signé ou reconnaissance de dette signée des 2 parties et relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.
Remboursement de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de prêt ou attestation de l'organisme de crédit et relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.
Achat d'entreprise, parts sociales, droits mobiliers	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole de cession ou compromis de vente du fonds de commerce, ou • Attestation d'un notaire ou d'un avocat certifiant la vente
Apport en compte-courant d'associés	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de l'AG autorisant l'apport en compte-courant, ou • Attestation de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes certifiant l'opération.
Distribution de dividendes	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de l'AG autorisant le versement des dividendes, ou • Attestation de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes certifiant l'opération.

* Le document original est obligatoire, même si les coordonnées du compte sont déjà enregistrées dans vos comptes externes.

